

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 17 mai 2017

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 102 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriatî DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Xavier MERY - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Emmanuelle SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Claude VALLETTE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Kheïra ZENAFI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Loïc BARAT représenté par Jacques BESNAÏNOU - Mireille BENEDETTI représentée par Mireille BALOCCO - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORE - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandrine D'ANGIO représentée par Jeanne MARTI - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Pierre DJIANE représenté par Michèle EMERY - Frédéric DOURNAYAN représenté par Emilie DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET représentée par Martine RENAUD - Martine GOELZER représentée par Dominique DELOURS - Annie GRIGORIAN représentée par André GLINKA-HECQUET - Michel ILLAC représenté par Martine MATTEI - Nathalie LAINE représentée par Régine GOURDIN - Gisèle LELOUIS représentée par Dany LAMY - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Guy MATTEONI représenté par Emmanuelle SINOPOLI - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Frédéric COLLART - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Claudette MOMPRIVE représentée par Grégory PANAGOUDIS - Virginie MONNET-CORTI représentée par Nathalie FEDI - Yves MORAINÉ représenté par Gérard CHENOZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Patrick PADOVANI représenté par Michel AZOULAI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Marine PUSTORINO-DURAND représentée par Patrick PAPPALARDO - Jean ROATTA représenté par Guy TEISSIER - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Christyane PAUL - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO représentée par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick GHIGONETTO - Lionel VALERI représenté par Andrée GROS - Josette VENTRE représentée par Albert GUIGUI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Mireille BALLETTI - Jean-Pierre BAUMANN - Sabine BERNASCONI - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Michel CATANEO - Catherine CHAZEAU - Laurent COMAS - Michel DARY - Jean-Claude DELAGE - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Bruno GILLES - Georges GOMEZ - Bernard JACQUIER - Laurent LAVIE - Eric LE DISSÉS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Marie MUSTACHIA - Didier PARAKIAN - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Véronique PRADEL - Stéphane RAVIER - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Eric SCOTTO - Nathalie SUCCAMIELE - Maxime TOMMASINI - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 17 Mai 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 2 Juin 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**DEEN 005-593/17/CT**

**■ Approbation du projet de 4ème site de Marseille Innovation et accord de principe pour un soutien financier du Territoire Marseille Provence  
DPEATSV 17/15403/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Dans son Agenda du Développement Economique voté par le Conseil de la Métropole du 30 mars dernier, la Métropole Aix-Marseille-Provence a ciblé plusieurs enjeux et priorités d'actions dont le développement du nombre de startups et le soutien à 6 filières prioritaires dont la filière du numérique.

Marseille Innovation est une des 3 structures du dispositif métropolitain pour l'aide à la création d'entreprises innovantes avec Grand Luminy (biotech) et les pépinières innovantes du Pays d'Aix (pluridisciplinaires).

Descriptif de Marseille Innovation :

Marseille Innovation accompagne les startups de technologie des sciences pour l'ingénieur, du numérique et du multimédia depuis 20 ans. Marseille Innovation est ainsi le dispositif territorial de référence d'accélération numérique et technologique.

Premier accélérateur de startups en PACA, Marseille Innovation, association loi 1901, a été créée en 1996 et rassemble dans son conseil d'administration des entreprises TPE, PME et grands comptes (CMR, ORANGE, EDF, ENOVACOM, SERES...) des organismes financiers (BPPC, SMC, BNP Paribas...) et des clusters et groupements (OPTITEC, CGPME, MEDINSOFT, UPE13...). Elle est présidée par Pascal Fouache, ex-Président de la société Contrôle Mesure Régulation. Marseille Innovation est un centre d'entreprises et d'innovation labellisé par la Commission Européenne.

Marseille Innovation a pour mission principale la gestion des 2 pépinières d'entreprises innovantes du Technopôle de Château-Gombert : l'Hôtel Technologique et l'Hôtel Technoptic et de la pépinière du Pôle Média de la Belle de Mai. Soit plus de 3 500 m<sup>2</sup> adossés à des hôtels d'entreprises post-pépinière dont Marseille Innovation est le principal prescripteur.

Les pépinières en réseau ont un rôle reconnu sur l'animation et le développement économique en agissant aussi bien sur la création d'entreprises pérennes que sur l'emploi. Ainsi 90% des startups accompagnées par Marseille Innovation sont encore actives à 5 ans. L'association joue un rôle essentiel dans le développement économique métropolitain qui justifie la participation de la Métropole d'Aix- Marseille-Provence, au fonctionnement du réseau des pépinières que gère Marseille Innovation.

Chiffres clés 2016 :

- 650 contacts traités
- 114 entreprises accompagnées sur l'année dont 78 hébergées dans les 3 pépinières.
- 8 startups accélérées via Boost Mi Croissance.
- 6,6 millions d'euros de fonds levés sur l'année.

En outre Marseille Innovation participe fortement à l'animation économique du territoire avec l'organisation de 34 événements en 2016 en lien avec le développement économique et l'innovation.

Chiffres clés cumulés :

**Signé le 17 Mai 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 2 Juin 2017**

- Des anciens qui pèsent 1 milliard d'euros de CA cumulés sur les dix dernières années.
- 104 entreprises entrées en pépinière sur 2 ans et demi, soit une tous les 8 jours.
- 25 M€ de fonds collectés ces 5 dernières années.
- 90 % d'entreprises encore actives à 5 ans.
- 1 millier d'emplois créés en 10 ans.

Marseille Innovation a une sensibilité au numérique forte avec 85 % de projets accompagnés, un accélérateur intégré Net Angel qui co-accélère une dizaine de projets, une dizaine d'écoles d'ingénieurs, d'informatique, de management, de design partenaires : Centrale Marseille, Polytech Marseille, Ecole Charpak, Kedge, IAE, Supinfo, Groupe 4, Epitech, ESDAC, Webforce3.

Marseille Innovation c'est un budget de 1,5 M€, dont 60 % de ressources propres, une équipe de 13 personnes et un talent pool de plus de 25 experts référents.

#### Perspectives d'avenir :

A horizon 2020, Marseille Innovation a pour objectif :

- D'accompagner 150 entreprises par an sur 4 sites,
- D'accélérer 20 startups par an.
- De créer 1 millier d'emplois supplémentaires en 5 ans.

Pour atteindre cet objectif, Marseille Innovation a élaboré un accord de partenariat avec le CIC, qui développe une offre vers les startups et affiche une volonté d'être présent sur le champ de l'innovation, afin d'ouvrir un 4<sup>ème</sup> site au centre-ville de Marseille dans le secteur Canebière, dans un bâtiment propriété du CIC.

#### Descriptif du projet de 4<sup>ème</sup> site au centre-ville :

- Surface de 1 400 m<sup>2</sup>.
- Pour un hébergement et un accompagnement de 30 nouvelles startups.
- Doté d'un showroom pour les startups.
- Avec une équipe «Innovation CIC » intégrée.
- Lieu de formation à la mutation numérique des grands groupes dans un environnement agile,
- Il sera également animé et ouvert en soirée pour meeting.

Calendrier:

- Signature du bail Marseille Innovation / CIC : mai 2017
- PC déposé par le CIC dans la foulée.
- Travaux 5-6 mois.
- Livraison Mars-Avril 2018.

#### Ce projet de 4<sup>ème</sup> site est doublement structurant :

Il est une réponse aux objectifs de la Métropole :

- D'augmenter le nombre de startups.
- D'augmenter le nombre de startups accélérées.
- De capter les générations Y et Z en recherche d'urbanité.
- De créer de nouveaux lieux d'attractivité.
- Dans calendrier réactif et opérationnel.
- Il s'intègre dans la stratégie Aix-Marseille French Tech.
- Il est partie intégrante de la réflexion de la Métropole sur le futur Totem numérique

C'est également un projet qui répond aux ambitions de redynamisation du centre-ville de Marseille.

Plan de financement :

*Investissement :*

Le coût des travaux et aménagements est pris en charge par le CIC. Il représente un investissement de 2 millions d'euros.

*Fonctionnement :*

Les hypothèses de remplissage sont les suivantes :

2018 : 40 %  
2019 : 80 %  
2020 : 90 %

<b>Budget Marseille Innovation - 4ème site</b>							
<b>Charges</b>	2 018	2 019	2 020	<b>Produits</b>	2 018	2 019	2 020
<b>60 - Achats</b>	<b>3 000</b>	<b>12 000</b>	<b>13 500</b>	<b>70 - Production vendue</b>	<b>101 500</b>	<b>207 000</b>	<b>235 500</b>
6043 - Accompagnement	3 000	12 000	13 500				
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>78 750</b>	<b>169 000</b>	<b>169 000</b>	706 - Animations Hall	3 500	10 000	15 000
6132 - Locations immobilières	24 000	96 000	96 000	708 - Loyer refacturé	98 000	197 000	220 500
6135 - Location copieurs	3 750	5 000	5 000				
614 - Charges locatives	40 500	54 000	54 000				
615 - Entretien - Nettoyage	6 000	8 000	8 000				
615 - Entretien - Maintenance	2 250	3 000	3 000				
616 - Assurances	2 250	3 000	3 000				
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>27 000</b>	<b>36 000</b>	<b>36 000</b>	<b>74 - Subventions</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>
623 - Publicité, public., relations publiques	11 250	15 000	15 000				
625 - Déplacements, missions et réceptions	4 500	6 000	6 000	Ville de Marseille	40 000	40 000	40 000
626 - Frais postaux et frais de télécom.	11 250	15 000	15 000	Région PACA	40 000	40 000	40 000
				Métropole Aix-Marseille Provence	40 000	40 000	40 000
<b>63 - Impôts &amp; Taxes</b>	<b>3 750</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>				
635 - CFE	3 750	5 000	5 000				
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>105 000</b>	<b>105 000</b>	<b>105 000</b>				
641 - Salaires	70 000	70 000	70 000				
645 - Charges sociales	35 000	35 000	35 000				
<b>Contributions en nature</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Contributions en nature</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Locaux et matériels				Valorisation du Bénévolat			
Prestation				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
<b>Total charges</b>	<b>217 500</b>	<b>327 000</b>	<b>328 500</b>	<b>Total produits</b>	<b>221 500</b>	<b>327 000</b>	<b>355 500</b>
				<b>Résultat bénéficiaire</b>	<b>4 000</b>	<b>0</b>	<b>27 000</b>

Signé le 17 Mai 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 2 Juin 2017

Le fonctionnement du 4<sup>ème</sup> site est évalué comme une extension des sites actuels et bénéficie des services transversaux de la structure.

Equipe sur place : 2,5 personnes (accueil standard, un responsable de site chargé de l'accompagnement et 0,5 animation / communication).

Le besoin de financement supplémentaire pour ce 4<sup>ème</sup> site est de 120 000 euros/an.

Les demandes de financements complémentaires ont été faites aux 3 collectivités (Région PACA – Ville de Marseille – Métropole Aix-Marseille-Provence) pour 40 000 euros respectivement

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet pour le développement économique, la création de startups et d'emplois dans le secteur du numérique et son importance pour la revitalisation du centre ville de Marseille, il sera proposé au Conseil de Territoire en 2018 d'attribuer une subvention de 40 000 euros pour Marseille Innovation pour la mise en œuvre du projet de 4<sup>ème</sup> site Canebière, complétant la subvention récurrente de 351 540 euros/an pour le fonctionnement de la structure.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

#### **Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

#### **OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

#### **Entendues les conclusions du rapporteur,**

#### **CONSIDERANT**

- L'intérêt de soutenir le projet de 4<sup>ème</sup> site de Marseille Innovation au centre-ville de Marseille dédié à l'accompagnement des startups du numérique pour le renforcement de la dynamique entrepreneuriale dans ce domaine.

## **DELIBERE**

### **Article unique :**

Le Conseil de Territoire Marseille Provence approuve le projet de 4<sup>ème</sup> site de Marseille Innovation et est favorable au principe d'attribuer en 2018 une subvention de 40 000 euros pour l'accompagnement de cette nouvelle opération en phase avec l'Agenda de Développement Economique de la Métropole.

Présents	102
Représentés	34
Voix Pour	124
Voix Contre	12
Abstentions	0

### **Adoptée**

#### Ont voté contre :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER